

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU HAUT ALLIER MARGERIDE

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 29/04/2026 concernant l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2025. (Budget annexe du Cinéma "René RAYNAL")

Le Conseil de Communautaire,

réuni sous la présidence de Monsieur **Marc OZIOL**, Président

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2025
 Constatant que le compte administratif faisait apparaître :

Un excédent de fonctionnement de **12 736,44 €**.

DECIDE d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice	
Pour mémoire : PREVISIONS BUDGETAIRES Virement à la section d'investissement	98 728,64 €
BESOIN DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
Résultat d'investissement : - 98 728,64 €	
Reste à réaliser en dépenses : - 0,00 €	
Reste à réaliser en recettes : + 0,00 €	- 98 728,64 €
RESULTAT DE L'EXERCICE : EXCEDENT (A)	12 736,44 €
A) EXCEDENT AU 31 / 12 / 2025	
❶ Exécution du virement à la section d'investissement (Titre au 1068)	12 736,44 €
❷ Affectation complémentaire en réserves	
❸ Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créditeur)	0,00 €
+ 002	
B) DEFICIT AU 31 / 12 / 2025	
<small>Déficit à reporter</small>	
- 002	0,00 €

Fait à Langogne, le 29/04/2026

Le Secrétaire

Le Président,

Délibéré par le Conseil Communautaire le 29/04/2026,

Nombre de membres en exercice	29
Nombre de membres présents	25
Nombre de suffrages exprimés	28
Pouvoirs	3
VOTES : Abt : 0 Contre : 0 Pour : 28	
Date de convocation : 22/04/2026	

